

Département de Loire-Atlantique
Arrondissement d'ANCENIS

COMMUNE DE LIGNÉ

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2023

Convocation du jeudi 31 août 2023

Nombre de membres :

Conseillers en exercice 29

Conseillers présents 25

Qui ont délibéré 29

Délibération 230907D009

Classification : 4.1.1 – création, transformation
de postes / tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-trois, le 7 septembre à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

Étaient présents : M. Maurice PERRION, Mme Anne-Marie CORDIER, M. Philippe ROBIN, Mme Sonia FEUILLÂTRE, M. Olivier BLAISE (à 19h55), Mme Valérie PRONO, M. Alain BOURGET, Mme Nathalie ROZÉ, M. Bertrand LERAY, M. Jean-Marc BESNARD, M. Gaëtan GROIZEAU (à 19h55), M. Thierry KERLOC'H, M. Laurent LEBRETON, Mme Catherine GAULT, M. Stéphane FAGARD, Mme Nathalie CAVEAU, Mme Stéphanie BÉRITAULT, M. David TOURNEFIER, M. Stéphane HÉAS, Mme Anita MENET, M. Guillaume NIEL, M. Julien ROUSSEAU, Mme Aurélie VASSAULT DUVAL, M. Michel MATHÉ, Mme Lucie DEVAIS, Mme Déborah JOURDON, Mme Lucie BONNO.

Étaient absents excusés : M. Alain BOURGET (pouvoir à M. Maurice PERRION), Mme Mélanie BRIAULT (pouvoir à M. Michel MATHÉ), Mme Anita MENET (pouvoir à Mme Stéphanie BÉRITAULT), Mme Déborah SIDDI (pouvoir à Mme Sonia FEUILLÂTRE)

Secrétaire de séance : Mme Déborah JOURDON.

RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DES EMPLOIS

Par délibération en date du 5 juillet 2023, le Conseil municipal a validé la modification du tableau des emplois.

Il a notamment été décidé de supprimer le poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet et de créer un poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2023, afin de permettre un avancement de grade pour un agent.

Cet avancement n'étant pas prévu dans l'immédiat, le Conseil municipal décide de revenir sur cette suppression, afin de permettre le maintien de l'agent concerné sur son grade actuel.

Vote : 29 voix pour

A Ligné, le 12 septembre 2023

Le Maire,
Maurice PERRION

La secrétaire de séance
Déborah JOURDON



mis en ligne sur le site le 14/9/23